



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



**Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre**

Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

HANNIBAL LEASE

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

MARS 2019

Hannibal Lease

Rapports des Commissaires aux comptes Exercice clos le 31 décembre 2018

I- RAPPORTS

- 1- Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- 2- Rapport spécial des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018

II- ETATS FINANCIERS

- 1- Bilan
- 2- Etat des engagements hors bilan
- 3- Etat de résultat
- 4- Etat de flux de trésorerie
- 5- Notes aux états financiers



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Hannibal Lease qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 843.450.749 DT, un bénéfice net de 4.548.039 DT et une trésorerie négative à la fin de la période de 17.422.087 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue une question clé d'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Dépréciation des créances

Risque identifié

En tant qu'établissement financier, la société Hannibal Lease est confrontée au risque de crédit défini comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées comme un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur. Il en résulte une exposition de la société concernant le risque d'insolvabilité de ses clients qui l'oblige à distinguer ses actifs du bilan et du hors bilan en actifs « courants » et actifs « classés ». Les actifs classés doivent obéir à des règles spécifiques en matière de comptabilisation des provisions et des produits comptabilisés mais non encaissés.

Au 31 décembre 2018, les créances s'élèvent à 833 462 KDT, les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 28 196 KDT et les agios réservés ont atteint 2 190 KDT.

La société comptabilise les provisions sur créances de leasing dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, sont remplis. Ces critères sont décrits dans la note 3-3-2 des états financiers.

Compte tenu de l'exposition de la société au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des agios réservés comme un point clé dans notre audit.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Nous avons, à partir d'entretiens avec la direction et de l'examen des procédures de contrôle mises en place par la société, pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et la constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la société repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nos travaux ont consisté à :

- Rapprocher la situation des engagements aux données comptables ;
- Apprécier la pertinence de la méthodologie retenue par la société par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- Apprécier la fiabilité du système de classification des créances, de couverture des risques et de réservation des produits ;
- Vérifier la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- Examiner les garanties retenues pour le calcul des provisions et apprécier leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport d'audit, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport d'audit parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 29 Mars 2019

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FINOR
Mustapha MEDHIOUB





F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Les jardins du lac
B.P n° 317 Publiposte rue lac Echkel
Les Berges du lac 1053 Tunis
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 281 477
RC : B148992002 - MF : 810663 T/A/M/000
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (L.G) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Messieurs les actionnaires de la société Hannibal Lease

En application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018

1- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 81.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2018 au 13 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 522.352 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 6.500.000 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 50.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2018 au 22 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 348.193 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 3.500.000 DT.

3- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 35.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2018 au 23 février 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 253.473 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 4.000.000 DT.

4- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.500.000 DT, durant la période allant du 15 janvier 2018 au 10 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 61.693 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 500.000 DT.

5- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2018 au 9 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 118.511 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.500.000 DT.

6- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE » dans laquelle elle détient 24% du capital, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 21 janvier 2018 au 19 août 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 22.664 DT.

7- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2018 au 18 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 115.366 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.500.000 DT.

8- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITALEASE SEED FUND 2 » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 6 avril 2018 au 25 juillet 2018, à des taux variant entre 7,75% et 8%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 12.048 DT.

9- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 27 juin 2018 au 25 septembre 2018, au taux facial de 8,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 10.196 DT.

10- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société « LA FINANCIERE TUNISIENNE » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 4 mai 2018 au 26 décembre 2018, à des taux variant entre 8% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 29.865 DT.

11- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 6.500.000 DT, durant la période allant du 29 juin 2018 au 30 janvier 2019, à des taux variant entre 8% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 32.748 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.000.000 DT.

12- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.500.000 DT, durant la période allant du 4 mai 2018 au 29 janvier 2019, à des taux variant entre 8% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 27.971 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 500.000 DT.

13- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société DELTA PLASTIC, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 10 août 2018 au 28 mars 2019, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 57.934 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.500.000 DT.

14- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MEDDEB CONSULTING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 16 juillet 2018 au 22 janvier 2019, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 46.823 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.000.000 DT.

15- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 104.000.000 DT, durant la période allant du 23 juillet 2018 au 9 janvier 2019, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 753.786 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 5.000.000 DT.

16- - HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 11.000.000 DT, durant la période allant du 17 septembre 2018 au 4 juillet 2019.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 291.609 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 9.000.000 DT.

17- HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 25 octobre 2018 et échéant le 23 avril 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 19.695 DT.

18- Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9% l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 7.788 dinars.

19- Le conseil d'administration, réuni le 21 février 2018, a autorisé les avances en compte courant, d'un montant global de 500.000 dinars, accordées à la société « NIDA SA », dans laquelle votre société détient 29,84% du capital. Lesdites avances sont rémunérées au taux de 8% l'an.

- Une avance de 250.000 dinars à partir du 15 décembre 2017 pour 90 jours renouvelable
- Une avance de 250.000 dinars à partir du 10 février 2018 pour 90 jours renouvelable

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 9 734 dinars.

20- Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2018 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1- Votre conseil d'administration, réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 DT, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8% l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 6 511 dinars.

2- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.500.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2017 au 27 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève 19.669 DT.

3- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2017 au 27 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 14.596 DT.

4- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2017 au 17 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.625 DT.

5- HL a réalisé, en 2017, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 16 décembre 2017 et échéant le 15 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 2.899 DT.

6- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2017 au 14 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 3.416 DT.

7- HL a réalisé, en 2017, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE » dans laquelle elle détient 24% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 22 décembre 2017 et échéant le 21 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 2.070DT.

8- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2017 au 23 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.211 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

– Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Hédi DJILANI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018, a nommé Mr Mohamed Hechmi DJILANI en qualité de Directeur Général de la société. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018.

Cette rémunération est composée de salaires, de la prise en charge de la cotisation sociale, de l'assurance groupe et d'autres avantages sous forme d'une voiture de direction et la prise en charge des frais y afférents, ainsi que toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Le conseil d'administration réuni le 30 Avril 2018 a nommé Mr Rafik MOALLA en qualité de Directeur Général Adjoint. Sa rémunération a été fixée par le comité de rémunération du 7 Mai 2018. Cette rémunération est composée de salaires et d'une prime de bilan s'il y a lieu ainsi que la prise en charge de la cotisation sociale et de l'assurance groupe. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents et d'une indemnité de départ à la retraite fixée à six salaires bruts à l'instar de tout le personnel ainsi que la prise en charge de toutes les charges de représentation liées à sa fonction.

- Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres des comités issus du conseil sont rémunérés, au titre de 2018, par des jetons de présence et des rémunérations, approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2018.

Les obligations et engagements de la société Hannibal Lease envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2018	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2018	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2018
Avantages à court terme	302 980	1 819	326 166	60 535	162 500	162 500
Rémunérations brutes	290 000	-	256 999	38 000	-	-
Charges sociales	12 980	1 819	69 167	22 535	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	14 600	-	-	-
	302 980	1 819	340 766	60 535	162 500	162 500

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général de la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 29 Mars 2019

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

	Page
Bilan	14
Etat des Engagements Hors Bilan	15
Etat de Résultat	16
Etat de Flux de Trésorerie	17
Schéma des soldes intermédiaires de gestion	18
Notes aux Etats Financiers	19

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
ACTIFS			
	<u>Notes</u>		
Liquidités et équivalents de liquidités	4	6 623 944	4 671 188
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	5	803 076 049	809 907 969
Portefeuille-titres de placement	6	1 170 723	1 202 092
Portefeuille d'investissement	7	9 359 953	9 359 953
Valeurs Immobilisées	8	17 682 801	13 564 933
Autres actifs	9	5 537 279	14 024 615
TOTAL DES ACTIFS		<u>843 450 749</u>	<u>852 730 750</u>
		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
PASSIFS			
	Notes		
Concours bancaires	10	24 046 031	15 660 880
Dettes envers la clientèle	11	5 429 583	8 524 277
Emprunts et dettes rattachées	12	672 854 774	610 356 838
Fournisseurs et comptes rattachés	13	53 076 211	140 514 665
Autres passifs	14	14 442 635	5 166 903
TOTAL DES PASSIFS		<u>769 849 235</u>	<u>780 223 563</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		40 180 000	40 180 000
Réserves		6 594 530	5 783 659
Prime d'émission		13 996 000	13 996 000
Actions propres		(316 197)	(832 733)
Résultats reportés		8 599 143	5 177 500
Résultat de l'exercice		4 548 039	8 202 760
Total des capitaux propres	15	<u>73 601 514</u>	<u>72 507 187</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>843 450 749</u>	<u>852 730 750</u>

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
AU 31 Décembre 2018
(Exprimé en dinars)

	31 Décembre <u>2018</u>	31 Décembre <u>2017</u>
ENGAGEMENTS DONNES	97 379 009	131 345 437
Engagements de Financement en Faveur de la Clientèle	15 754 249	46 258 490
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	81 624 760	85 086 947
ENGAGEMENTS RECUS	1 641 358 945	1 710 135 150
Cautions Reçues	588 786 252	630 472 460
Garanties Reçues	336 570	336 570
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	122 633 955	132 081 226
Valeurs des biens, objet de leasing	929 602 167	947 244 894
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	15 272 384	49 799 645
Emprunts obtenus non encore encaissés	15 000 000	49 770 000
Effets escomptés sur la clientèle	272 384	29 645

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts et produits assimilés de leasing	16	83 880 509	69 619 440
Intérêts et charges assimilées	17	(62 957 465)	(44 095 868)
Produits des placements	18	262 047	184 389
Autres produits d'exploitation	19	31 779	30 266
Produits nets		<u>21 216 869</u>	<u>25 738 226</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	20	7 650 182	7 047 593
Dotations aux amortissements	21	592 145	596 503
Autres charges d'exploitation	22	3 880 805	3 579 811
Total des charges d'exploitation		<u>12 123 132</u>	<u>11 223 906</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS		<u>9 093 737</u>	<u>14 514 320</u>
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	23	2 398 290	2 862 275
Dotations nettes aux autres provisions	24	355 207	141 050
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>6 340 240</u>	<u>11 510 996</u>
Autres pertes ordinaires	25	(5 186)	(437 315)
Autres gains ordinaires	26	31 150	81
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>6 366 204</u>	<u>11 073 761</u>
Impôts sur les bénéfices	27	(1 590 895)	(2 296 801)
Contribution sociale de solidarité	27	(45 454)	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>4 729 855</u>	<u>8 776 960</u>
Contribution conjoncturelle	27	(181 817)	(574 200)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<u>4 548 039</u>	<u>8 202 760</u>
Résultat par action		0,572	1,256

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	28	517 051 573	448 108 048
Décaissements pour financement de contrats de leasing	29	(499 423 498)	(551 002 909)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(13 282 630)	(10 839 314)
Intérêts payés	31	(59 542 073)	(41 242 920)
Impôts et taxes payés	32	(3 270 010)	(3 669 680)
Restitution du crédit de TVA		-	19 723 440
Autres flux liés à l'exploitation	36	1 362 440	(1 672 405)
		<u>(57 104 197)</u>	<u>(140 595 741)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(4 465 180)	(3 937 844)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	6 520	160 000
		<u>(4 458 660)</u>	<u>(3 777 844)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions		-	13 776 000
Décaissements suite au rachat d'actions propres	15	(202 444)	(1 033 154)
Encaissements suite à la cession d'actions propres	15	704 375	595 791
Dividendes et autres distributions	35	(3 955 601)	(3 121 250)
Encaissements provenant des emprunts	12	1 502 972 000	898 230 000
Remboursements d'emprunts	12	(1 444 387 868)	(777 771 543)
		<u>55 130 462</u>	<u>130 675 844</u>
Variation de trésorerie			
		<u>(6 432 395)</u>	<u>(13 697 741)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	4 et 10	(10 989 692)	2 708 050
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 et 10	(17 422 087)	(10 989 692)

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	Décembre	Décembre		Décembre	Décembre		Décembre	Décembre
	2018	2017		2018	2017		2018	2017
Intérêts de leasing	80 279 482	66 738 625	Intérêts et charges assimilés	62 957 465	44 095 868			
Intérêts de retard	1 628 918	867 800						
Variation des produits réservés	(494 132)	(274 147)						
Produits accessoires	2 466 240	2 287 162						
Autres produits d'exploitation	31 779	30 266						
<u>Intérêts et produits assimilés de leasing</u>	<u>83 912 288</u>	<u>69 649 706</u>	<u>Total des intérêts et charges assimilés</u>	<u>62 957 465</u>	<u>44 095 868</u>	<u>Marge commerciale (PNB)</u>	<u>20 954 823</u>	<u>25 553 838</u>
Marge commerciale (PNB)	20 954 823	25 553 838	Autres charges d'exploitation	3 880 805	3 579 811			
Produits des placements	262 047	184 389	Charges de personnel	7 650 182	7 047 593			
<u>Sous total</u>	<u>21 216 869</u>	<u>25 738 226</u>	<u>Sous total</u>	<u>11 530 987</u>	<u>10 627 403</u>	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	<u>9 685 882</u>	<u>15 110 823</u>
Excédent brut d'exploitation	9 685 882	15 110 823	Dotations aux amortissements et aux résorptions	592 145	596 503			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 915 959	1 394 633	- Pour dépréciation des créances	3 549 249	3 826 908			
- pour titres de participation	552	102 371	- Collectives	765 000	430 000			
- des comptes d'actifs	30 010	00	- Pour dépréciation des titres	61 043	96 540			
Autres produits ordinaires	31 151	81	- Pour risques et charges	323 862	75 000			
			- Pour autres actifs	864	71 881			
			Autres pertes ordinaires	5 186	437 315			
			Impôts sur les bénéfices	1 590 895	2 296 801			
			Contribution sociale de solidarité	45 454	-			
<u>Sous total</u>	<u>11 663 554</u>	<u>16 607 909</u>	<u>Sous total</u>	<u>6 933 698</u>	<u>7 830 948</u>	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	<u>4 729 856</u>	<u>8 776 960</u>
Résultat des activités ordinaires	4 729 856	8 776 960	Contribution conjoncturelle	181 817	574 200			
<u>Sous total</u>	<u>4 729 856</u>	<u>8 776 960</u>	<u>Sous total</u>	<u>181 817</u>	<u>574 200</u>	<u>Résultat net</u>	<u>4 548 039</u>	<u>8 202 760</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

1-1 Présentation générale

La société Hannibal Lease est une société anonyme de droit tunisien constituée le 30 Juillet 2001 avec un capital initial de 5.000.000 Dinars divisé en 500.000 actions de 10 Dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2005 a décidé de réduire le capital d'un montant de 168.750 Dinars, correspondant à la partie non libérée à cette date, et ce pour le ramener de 5.000.000 Dinars à 4.831.250 Dinars, par l'annulation de 16.875 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 10.000.000 Dinars par l'émission et la création de 516.875 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, souscrites en numéraire et libérées à concurrence de 61,30 % lors de la souscription. Le reliquat a été libéré au cours du 2ème semestre 2007.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 juin 2008 a décidé de porter le capital de 10.000.000 Dinars à 20.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 d'actions nouvelles, au prix de 11 Dinars, correspondant à la valeur nominale de 10 Dinars, majoré d'une prime d'émission de 1 Dinar par action.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juillet 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de 10 Dinars à 5 Dinars et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

L'assemblée générale extraordinaire du 17 avril 2013, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 8.700.000 dinars en numéraire pour le porter de 20.000.000 dinars à 28.700.000 dinars par l'émission de 1.740.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 9,500 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 4,500 dinars de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription, avec jouissance à compter du 1^{er} janvier 2013.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire réunie le 17 mai 2017 a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11.480.000 dinars pour le porter de 28.700.000 dinars à 40.180.000 dinars et ce, simultanément, de la manière suivante :

- Par apport en numéraire pour un montant de 13.776.000 dinars par la création de 1.722.000 actions nouvelles émises au prix de 8 dinars l'action, soit 5 dinars de nominal et 3 dinars de prime d'émission (3 actions nouvelles pour 10 actions anciennes). Les nouvelles actions ont été souscrites en numéraire et libérées intégralement lors de la souscription. Elles portent jouissance au 1^{er} Janvier 2017.

- Par incorporation de réserves pour un montant de 2.870.000 dinars (1 action gratuite pour 10 actions anciennes) portant jouissance au 1^{er} janvier 2017.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2018, à 40.180.000 Dinars composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, industriel, agricole, commercial et de service.

L'activité de la société est régie par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Toutefois et en vertu des dispositions de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010 relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse, la société bénéficie de la réduction du taux d'imposition de 35% à 20% pendant une période de cinq ans à partir de l'année d'admission.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

De par son statut d'établissement financier de leasing, Hannibal Lease est un assujetti total à la taxe sur la valeur ajoutée.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi des finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs, l'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Hannibal Lease est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) au taux de 0,2% sur la base des loyers pour les contrats conclus avant 2008, et des marges pour les contrats conclus à partir de janvier 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2. Référentiel comptable

Les états financiers d'Hannibal Lease, arrêtés au 31 décembre 2018, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes et la circulaire n°2018-06 du 5 juin 2018.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par Hannibal Lease et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la Société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept du capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers d'Hannibal Lease sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Ces contrats transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique de Hannibal Lease :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

Hannibal Lease vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'appréciation de la valeur de réalisation attendue des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Pour certains contrats de leasing classés en actifs compromis, la valeur du bien est considérée nulle, tant que ledit bien n'a pas fait l'objet d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement ou de récupération.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Hannibal Lease.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

L'exercice du jugement expérimenté de la Direction peut conduire la société à constater des provisions collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels ; tel peut être le cas lorsque les conséquences de ces événements n'ont pu être mesurées avec la précision nécessaire pour ajuster les paramètres servant à déterminer la provision collective sur les portefeuilles homogènes non spécifiquement dépréciés.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêt des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figuraient en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée.

Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les pré-loyers correspondent aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille-titres de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

- **Placements à court terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

- **Placements à long terme**

Sont classés dans cette catégorie, les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont également des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

- Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-5 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage.

Lesdites dettes sont admises à la garantie du "fonds de péréquation des changes" institué par l'article 18 de la loi n° 98-111 du 28 décembre 1998 portant loi de finances pour l'année 1999 et dont la gestion est confiée à la société "Tunis Re" en vertu d'une convention conclue avec le ministère des finances.

La garantie au titre de la couverture des pertes résultant de la fluctuation des taux de change des emprunts étrangers est accordée contre le versement par Hannibal Lease d'une contribution au profit du fonds dont le niveau et les modalités de perception sont décidées par une commission interministérielle conformément aux dispositions de l'article 5 du décret n° 99-1649 du 26 juillet 1999 fixant les modalités de fonctionnement dudit fonds.

Ainsi, la société n'est pas exposée au risque de change.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

3-3-6 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation et de formation.

Les immobilisations de la société sont linéairement amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

- Logiciels	33,3%
- Immeuble	5,0%
- Matériel de transport	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10,0%
- Matériel informatique	33,3%
- Installations générales	10,0%
- Autres matériels	10,0%

3-3-7 Créances et dettes libellées en monnaies étrangères :

A la date de clôture les dettes et les créances en monnaies étrangères sont évaluées en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les différences de change en résultant sont comptabilisées, conformément à la norme 15 relatives aux opérations en monnaie étrangères, dans les comptes de résultat de l'exercice.

3-3-8 Taxe sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3-3-9 Impôt sur les bénéfices :

La charge d'impôt sur les bénéfices comptabilisée par la société correspond à celle exigible en vertu de l'application des règles de détermination du bénéfice imposable.

L'incidence des décalages temporels entre la valeur comptable des actifs et passifs de la société et leur base fiscale n'est pas ainsi, prise en compte.

3-3-10 Compensation des actifs et passifs d'impôt exigible :

Bien que les actifs (acomptes provisionnels, retenues à la source et excédents d'impôt reportés) et passifs (impôt sur les sociétés dû) d'impôt exigible soient comptabilisés et évalués séparément, ils sont compensés au bilan en raison de l'existence d'un droit juridiquement exécutoire permettant une telle compensation qui est prévu par les dispositions de l'article 54 du code de l'IRPP et de l'IS.

NOTE 4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques	6 621 527	4 670 288
- Caisses	2 417	900
<u>Total</u>	<u>6 623 944</u>	<u>4 671 188</u>

NOTE 5 : Créances sur la clientèle, opérations de leasing

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
Créances sur contrats mis en force	823 405 099	831 314 179
Encours financiers	783 090 744	804 981 509
Impayés	43 546 355	29 560 226
Intérêts échus différés	(3 262 665)	(3 347 211)
Valeurs à l'encaissement	30 665	119 656
Créances sur contrats en instance de mise en force	10 056 966	6 087 383
Total brut des créances leasing	833 462 065	837 401 562
A déduire couverture		
Provisions pour dépréciation des encours	(8 306 684)	(8 521 216)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 006 393)	(14 185 054)
Provisions collectives	(3 795 000)	(3 030 000)
Provisions additionnelles	(88 280)	(61 796)
Produits réservés	(2 189 658)	(1 695 527)
Total net des créances leasing	803 076 049	809 907 969

Les mouvements enregistrés durant la période sur l'encours des contrats de leasing sont indiqués ci-après :

Solde au 31 décembre 2017	811 068 892
<u>Addition de la période</u>	
- Investissements	358 745 873
- Relocations	17 611 071
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement du capital	(356 726 343)
- Relocations	(15 902 417)
- Cessions à la valeur résiduelle	(364 070)
- Cessions anticipées	(21 285 298)
Solde au 31 décembre 2018	793 147 710

5.1 Analyse par maturité

L'analyse de l'encours des contrats par maturité se présente comme suit :

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Créance à plus de cinq ans		6 448 142	13 531 308
- Créance à plus d'un an et moins de cinq ans		528 750 203	566 386 927
- Créance à moins d'un an		356 318 796	341 749 529
Paiement minimaux sur contrats actifs	(1)	<u>891 517 141</u>	<u>921 667 764</u>
- Revenus à plus de cinq ans		895 007	2 232 496
- Revenus à plus d'un an et moins de cinq ans		60 469 547	67 290 819
- Revenus à moins d'un an		61 269 401	62 557 911
Total des produits financiers non acquis	(2)	<u>122 633 955</u>	<u>132 081 226</u>
- Valeurs résiduelles	(3)	4 934 037	4 804 713
- Contrats suspendus	(4)	9 273 521	10 590 258
- Contrats en cours	(5)	10 056 966	6 087 383
Encours financiers des contrats de leasing	(6)=(1)-(2)+(3)+(4)+(5)	<u>793 147 710</u>	<u>811 068 892</u>

5.2 Analyse de l'encours par secteur d'activité et par type de matériel

5.2.1 Analyse par secteur d'activité

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Bâtiment et travaux publics		168 876 603	187 711 823
- Industrie		104 299 085	97 224 576
- Tourisme		88 009 660	77 228 655
- Commerce et services		343 199 411	359 367 884
- Agriculture		88 762 951	89 535 954
	<u>Total</u>	<u>793 147 710</u>	<u>811 068 892</u>

5.2.2 Analyse par type de matériel

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Equipements		106 603 640	118 996 093
- Matériel roulant		536 657 099	556 969 089
- Matériel spécifique		104 094 926	83 917 523
	<u>Sous Total</u>	<u>747 355 665</u>	<u>759 882 705</u>
- Immobilier		45 792 044	51 186 187
	<u>Total</u>	<u>793 147 710</u>	<u>811 068 892</u>

5.3 Impayés

L'analyse des impayés se présente comme suit :

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Clients ordinaires (1)		27 692 125	16 048 836
Inférieur à 1 mois		12 326 404	7 642 987
Entre 1 à 3 mois		11 262 688	4 798 014
Entre 3 et 6 mois		1 173 063	973 914
Entre 6 mois et 1 année		906 641	947 215
Supérieur à 1 année		2 023 329	1 686 704
Clients litigieux (2)		15 854 230	13 511 390
	<u>Total (1)+(2)</u>	<u>43 546 355</u>	<u>29 560 226</u>

Note 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (SUITE)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	590 340 282	169 393 081	5 996 841	2 168 585	15 191 955	783 090 744
Impayés	2 836 215	19 356 014	1 284 022	1 605 006	18 465 098	43 546 355
Contrats en instance de mise en force	10 056 966	-	-	-	-	10 056 966
CREANCES LEASING	603 233 462	188 749 095	7 280 863	3 773 591	33 657 053	836 694 065
Avances reçues (*)	(4 872 648)	-	-	-	(550 935)	(5 423 583)
ENCOURS GLOBAL	598 360 814	188 749 095	7 280 863	3 773 591	33 106 118	831 270 481
ENGAGEMENTS HORS BILAN	15 697 249	57 000	-	-	-	15 754 249
TOTAL ENGAGEMENTS	614 058 063	188 806 095	7 280 863	3 773 591	33 106 118	847 024 730
Produits réservés	-	-	(193 545)	(164 455)	(1 831 658)	(2 189 658)
Provisions sur encours financiers	-	-	-	(35 201)	(8 271 483)	(8 306 684)
Provisions sur impayés	-	-	(218 849)	(439 578)	(15 347 966)	(16 006 393)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(88 280)	(88 280)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(412 394)	(639 234)	(25 539 388)	(26 591 015)
ENGAGEMENTS NETS	614 058 063	188 806 095	6 868 469	3 134 357	7 566 731	820 433 714
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)			0,86%	0,45%	3,91%	
			5,21%			
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) au 31 décembre 2017			3,86%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés			5,66%	16,94%	77,14%	
			60,21%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2017			72,23%			

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : Portefeuille-titres de placement

L'analyse du portefeuille-titres de placement se présente comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Actions cotées	1 422 343	1 422 343
- Titres SICAV	118 420	89 298
Total brut	1 540 762	1 511 641
- Provisions pour dépréciation des actions cotées	(370 040)	(309 549)
Total net	1 170 723	1 202 092

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation HL	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Coût moyen de décembre	Provision	pourcentage de détention
CARTHAGE CEMENT	79 312	1,000	2,893	229 414	2,033	(68 172)	0,046%
SAH	32 371	1,000	4,724	152 923	11,202		0,054%
TUNIS RE	13 050	5,000	9,518	124 204	7,870	(21 500)	0,087%
Tawasool	120 000	1,000	1,100	132 000	0,347	(90 360)	0,111%
Délice Holding	35 276	10,000	13,723	484 095	13,548	(6 175)	0,064%
UADH	38 462	6,500	6,500	250 003	1,967	(174 348)	0,104%
ARTES	6 500	5,000	7,647	49 706	6,188	(9 484)	0,033%
Total				1 422 343		(370 040)	

Les titres SICAV se présentent comme suit :

Libellé	Nombre de titres chez HL	Coût Moyen Pondéré	Valeur liquidative
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	1 120	105,732	118 420

NOTE 7 : Portefeuille d'investissement

L'analyse du portefeuille d'investissement se présente comme suit :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Titres de participation	8 778 841	8 778 841
- Titres immobilisés	581 112	581 112
Total	9 359 953	9 359 953

Les titres de participation s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	% détention	Nombre d'actions ou parts sociales	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Date de souscription
- Société Amilcar LLD	99,16%	12 395	100	1 239 500	2014
- Société immobilière ECHARIFA	26,56%	23 104	100	2 200 000 *	2010-2012
- Société NIDA	29,84%	3 939 342	1	4 739 341 **	2010-2013-2014-2016
- Société Eclair Prym	24,00%	6 000	100	600 000	2013
Total				8 778 841	

(*) L'acquisition des 22.000 actions de la société immobilière ECHARIFA a été réalisée au prix de 100 dinars par action. Par ailleurs, cette dernière a réalisé une augmentation de capital par incorporation des réserves, la part de Hannibal Lease est de 1.104 actions gratuites.

(**) L'acquisition des 3.939.342 actions de la société NIDA SA a été réalisée à raison de 2.606.011 actions au prix de 1 dinars par action et 1.333.331 actions au prix de 1.6 dinars par action.

Les titres immobilisés s'analysent au 31 Décembre 2018 comme suit :

Emetteur	<u>% détention</u>	<u>Nombre d'actions ou parts sociales</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût unitaire d'acquisition</u>	<u>Montant Total</u>	<u>Date de souscription</u>
- Fonds commun de placement MAC Equilibre	1,57%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Epargnant	0,18%	100	100,000	100,000	10 000	2005
- Fonds commun de placement MAC Croissance	0,52%	108	100,000	102,889	11 112	2005-2008
- Fonds commun de placement MAC Horizon	4,23%	5 000	100,000	100,000	500 000	2016
- Les sables du centre	16,67%	500	100,000	100,000	50 000	2005
<u>Total</u>					<u><u>581 112</u></u>	

Note 8: Valeurs immobilisées

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Provisions pour dépréciation	Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transfert	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Fin de période		
Logiciels	33,3%	544 499	32 428		-	576 927	397 389	84 021	-	481 410	-	95 516
Total des immobilisations incorporelles		544 499	32 428	-	-	576 927	397 389	84 021	-	481 410	-	95 516
Terrain	-	5 670 140	-	-	-	5 670 140	-	-	-	-	-	5 670 140
Terrain hors exploitation	-	250 000	-	-	-	250 000	-	-	-	-	250 000	-
Immeubles	5,0%	2 630 526	-	-	-	2 630 526	924 308	131 526	-	1 055 834	-	1 574 692
Matériel de transport	20,0%	943 241	31 200	-	16 051	958 390	664 776	128 194	16 051	776 919	-	181 471
Equipements de bureau	10,0%	708 280	19 251	-	-	727 531	514 198	44 596	-	558 794	-	168 736
Matériel informatique	33,3%	530 729	250 354	-	-	781 083	449 037	76 141	-	525 178	-	255 905
Installations générales	10,0%	657 557	-	-	-	657 557	422 728	56 991	-	479 719	-	177 839
Autres matériels	10,0%	45 886	-	-	-	45 886	38 576	2 577	-	41 153	-	4 733
Immobilisations en cours		4 578 299	3 884 808	583 077	-	9 046 184	-	-	-	-	-	9 046 184
Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations		666 789	423 872	(583 077)	-	507 584	-	-	-	-	-	507 584
Total des immobilisations corporelles		16 681 446	4 609 485	-	16 051	21 274 881	3 013 623	440 025	16 051	3 437 597	250 000	17 587 284
TOTAUX		17 225 945	4 641 913	-	16 051	21 851 808	3 411 012	524 046	16 051	3 919 007	250 000	17 682 801

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.
Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : Autres actifs

Le détail des autres actifs est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Charges reportées	2 040 514	1 707 776
- Dépôts et cautionnements versés	40 100	40 100
- Fournisseurs, avances et acomptes	100 152	100 152
- Prêts au personnel	1 296 683	1 308 369
- Personnel, avances et acomptes	32 671	31 488
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés (voir note 27)	488 692	-
- Etat, crédit de TVA	-	8 265 350
- Etat, compte d'attente TVA	866 092	1 299 398
- Etat, TCL en cours de restitution	118 054	118 054
- Compte courant "AMILCAR LLD"	250 000	100 000
- Compte courant "NIDA"	-	250 000
- Produits à recevoir des tiers	350 179	859 301
- Débiteurs divers	64 599	50 942
- Charges constatées d'avances	59 501	92 789
<u>Total brut</u>	<u>5 707 237</u>	<u>14 223 719</u>
A déduire :		
- Provisions	(169 958)	(199 104)
<u>Montant net</u>	<u>5 537 279</u>	<u>14 024 615</u>

Les charges reportées s'analysent comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENT DES CHARGES REPORTEES
AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'augmentation de capital	33%	675 567	-	675 567	539 369	68 099	607 468	68 100
Charges à répartir	33%	158 279	-	158 279	158 279	-	158 279	-
Frais d'émission des emprunts	(a)	5 056 799	1 141 363	6 198 162	3 485 221	740 527	4 225 748	1 972 415
TOTAUX		5 890 645	1 141 363	7 032 009	4 182 869	808 625	4 991 494	2 040 514

Les charges reportées englobent les frais d'augmentation de capital, les frais d'émissions des emprunts ainsi que les charges à répartir. Cette dernière rubrique (charges à répartir) présente un solde nul. Les dernières dépenses remontent à l'année 2011 et sont relatives à l'élaboration d'un manuel de procédures et des fiches organisationnelles réalisée par un cabinet externe.

Les frais d'augmentation de capital ainsi que les charges à répartir sont résorbés selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D : 740.527 figure parmi les charges financières.

NOTE 10 : Concours bancaires

Ce poste se présente comme suit:

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques, découverts	24 046 031	15 660 880
<u>Total</u>	<u>24 046 031</u>	<u>15 660 880</u>

NOTE 11 : Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	5 423 583	8 518 277
- Dépôts et cautionnements reçus	6 000	6 000
<u>Total</u>	<u>5 429 583</u>	<u>8 524 277</u>

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Banques locales	222 896 799	200 199 874
- Banques étrangères	40 289 708	27 854 341
- Emprunts obligataires	247 694 840	236 243 000
- Certificats de dépôt	61 000 000	58 500 000
- Certificats de leasing	85 500 000	76 000 000
<u>Total emprunts</u>	<u>657 381 347</u>	<u>598 797 215</u>
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	3 251 215	2 270 690
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	1 131 286	597 355
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	11 049 454	8 339 656
- Intérêts courus sur certificats de leasing	887 721	1 245 963
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(846 249)	(894 040)
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>15 473 427</u>	<u>11 559 623</u>
<u>Total</u>	<u>672 854 774</u>	<u>610 356 838</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste "Emprunts et dettes rattachées" sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 12 : Emprunts et dettes rattachées (suite)

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CERTIFICAT DE DEPOT ET CERTIFICATS DE LEASING</u>								
Certificats de Leasing ELBARAKA BANK	55 000 000	Remboursement après une période de 15 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	35 000 000	347 750 000	(327 750 000)	55 000 000	-	55 000 000
Certificats de Leasing ZITOUNA BANK	30 000 000	Remboursement après une période de 20 à 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	35 000 000	257 000 000	(262 000 000)	30 000 000	-	30 000 000
Certificats de Leasing ELWIFAK BANK	-	Remboursement après 30 jours, 40 ou 90 jours de la date de souscription de chaque certificat	5 000 000	25 000 000	(30 000 000)	-	-	-
Certificats de Leasing ATTAKAFULIA	500 000	Remboursement après 90 jours ou 180 jours de la date de souscription de chaque certificat	1 000 000	1 500 000	(2 000 000)	500 000	-	500 000
<u>Sous-total</u>			76 000 000	631 250 000	(621 750 000)	85 500 000	-	85 500 000
Certificats de dépôt	61 000 000	Remboursement après 90 jours, 180 ou 360 jours de la date de souscription de chaque certificat	58 500 000	637 500 000	(635 000 000)	61 000 000	-	61 000 000
<u>Sous-total</u>			58 500 000	637 500 000	(635 000 000)	61 000 000	-	61 000 000
<u>Total des certificats de leasing et certificats de dépôts</u>			134 500 000	1 268 750 000	(1 256 750 000)	146 500 000	-	146 500 000
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>								
HL 2013/1	20 000 000	Annuellement (2014-2018)	4 000 000	-	(4 000 000)	-	-	-
HL 2013/2	30 000 000	Annuellement (2015-2019)	17 288 000	-	(6 000 000)	11 288 000	5 288 000	6 000 000
HL 2014/1	30 080 000	Annuellement (2015-2019)	17 184 000	-	(6 016 000)	11 168 000	5 152 000	6 016 000
HL 2015/1	30 000 000	Annuellement (2016-2020)	25 520 000	-	(6 000 000)	19 520 000	13 520 000	6 000 000
HL 2015/2 SUB	25 000 000	Annuellement (2016-2020)	22 794 000	-	(5 000 000)	17 794 000	12 794 000	5 000 000
HL 2015/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	36 666 000	-	(3 334 000)	33 332 000	25 332 000	8 000 000
HL 2016/1	20 000 000	Annuellement (2017-2021)	16 000 000	-	(4 000 000)	12 000 000	8 000 000	4 000 000
HL 2016/2	40 000 000	Annuellement (2017-2023)	37 561 000	-	(2 439 000)	35 122 000	27 122 000	8 000 000
HL 2017/1	20 000 000	Annuellement (2018-2024)	20 000 000	-	(1 000 000)	19 000 000	18 000 000	1 000 000
HL 2017/2	25 000 000	Annuellement (2018-2024)	25 000 000	-	(1 689 160)	23 310 840	21 621 680	1 689 160
HL 2017/3	40 000 000	Annuellement (2019-2025)	14 230 000	25 770 000	-	40 000 000	37 706 000	2 294 000
HL 2018 SUB	20 000 000	Annuellement (2019-2025)	-	20 000 000	-	20 000 000	17 390 000	2 610 000
HL 2018/2	30 000 000	Annuellement (2020-2026)	-	5 160 000	-	5 160 000	5 160 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>			236 243 000	50 930 000	(39 478 160)	247 694 840	197 085 680	50 609 160

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>CREDITS BANCAIRES ETRANGERS</u>								
BAD 4,996 (2013-2023)	5 996 434	Semestriellement (2016-2022)	4 854 341	-	(856 633)	3 997 708	3 141 074	856 633
BIRD 12 MDT (2015)	12 000 000	Semestriellement (2019-2026)	12 000 000	-	-	12 000 000	10 666 667	1 333 333
BIRD 8 MDT (2016)	8 000 000	Semestriellement (2019-2028)	8 000 000	-	-	8 000 000	7 555 556	444 444
BAD 3 MDT (2016-2025)	3 000 000	Semestriellement (2019-2027)	3 000 000	-	-	3 000 000	2 571 429	428 571
BAD 8 MEUR (2018)	13 292 000	Semestriellement (2019-2023)	-	13 292 000	-	13 292 000	11 630 500	1 661 500
Total des crédits des banques étrangères			27 854 341	13 292 000	(856 633)	40 289 708	35 565 225	4 724 483
<u>CREDITS BANCAIRES LOCAUX</u>								
BT 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	750 000	-	(750 000)	-	-	-
BIAT 6 MDT (2013)	6 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	703 939	-	(703 939)	-	-	-
BT 2 MDT (2013)	2 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	300 000	-	(300 000)	-	-	-
STB BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	515 564	-	(515 564)	-	-	-
BH 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	1 143 368	-	(1 143 368)	-	-	-
BTE 3 MDT (2013)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	688 784	-	(688 784)	-	-	-
AMEN BANK 5 MDT (2013)	5 000 000	Trimestriellement (2013-2018)	867 350	-	(867 350)	-	-	-
BIAT 3 MDT (2014)	3 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	750 000	-	(600 000)	150 000	-	150 000
ATB 2MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	500 000	-	(400 000)	100 000	-	100 000
AMENBANK 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 702 208	-	(1 404 365)	297 843	-	297 843
AMENBANK 2 MDT (2014)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	423 199	-	(423 199)	-	-	-
AMENBANK 2 MDT (2014-2)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	284 697	-	(284 697)	-	-	-
AMENBANK 2 MDT (2014-3)	2 000 000	Trimestriellement (2014-2018)	424 776	-	(424 776)	-	-	-
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	525 000	-	(300 000)	225 000	-	225 000
BTL 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	525 000	-	(300 000)	225 000	-	225 000
BIAT 2,5MDT (2014)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	694 444	-	(555 556)	138 888	-	138 888
B.T.E 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	2 236 606	-	(1 067 502)	1 169 104	-	1 169 104
BH 5 MDT (2014)	5 000 000	Trimestriellement (2014-2019)	1 955 186	-	(1 087 397)	867 790	-	867 790
ATB 1,5 MDT (2014)	1 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	600 000	-	(300 000)	300 000	-	300 000
BIAT 2,5MDT (2014-2)	2 500 000	Trimestriellement (2014-2019)	735 294	-	(588 235)	147 059	-	147 059
QNB 5MDT (2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2021)	2 857 143	-	(714 286)	2 142 857	1 428 571	714 286
BNA 5 MDT(2015)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 250 000	-	(500 000)	1 750 000	250 000	1 500 000
BIAT 5MDT (2015-1)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 250 000	-	(1 000 000)	1 250 000	250 000	1 000 000
BIAT 5MDT (2015-2)	5 000 000	Trimestriellement (2015-2018)	909 128	-	(909 128)	-	-	-
BT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 500 000	-	(600 000)	900 000	300 000	600 000
BIAT 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 000 000	-	(444 444)	555 556	111 111	444 444
BIAT 4MDT (2015-1)	4 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	2 000 000	-	(888 889)	1 111 111	222 222	888 889
AMEN BANK 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2015-2020)	1 190 939	-	(405 110)	785 829	349 458	436 370
AMEN BANK 1MDT (2015-1)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	625 472	-	(212 768)	412 704	183 472	229 232
BTL 2MDT (2015-1)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(400 000)	800 000	400 000	400 000
BIAT 3MDT (2015)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 800 000	-	(600 000)	1 200 000	600 000	600 000
BTL 1MDT (2015)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	600 000	-	(200 000)	400 000	200 000	200 000
AMEN BANK 1MDT (2015-2)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	625 470	-	(212 808)	412 662	183 433	229 229
BIAT 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 200 000	-	(400 000)	800 000	400 000	400 000
AMEN BANK 1MDT (2015-3)	1 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	622 571	-	(212 690)	409 881	181 803	228 078
ATB 1,5MDT (2015-1)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	900 000	-	(300 000)	600 000	300 000	300 000
AMEN BANK 2MDT (2015-2)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 240 921	-	(423 946)	816 975	362 357	454 618
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	973 720	-	(332 902)	640 818	284 116	356 702
BT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 950 000	-	(600 000)	1 350 000	750 000	600 000

TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
						Solde	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BIAT 2MDT (2016)	2 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	1 400 000	-	(400 000)	1 000 000	600 000	400 000
BIAT 5MDT (2-2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 500 000	-	(1 000 000)	2 500 000	1 500 000	1 000 000
BIAT 3MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 052 632	-	(631 579)	1 421 053	789 474	631 579
BIAT 4MDT (2016)	4 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 800 000	-	(800 000)	2 000 000	1 200 000	800 000
AMEN BANK 1,5MDT (1-2016)	1 500 000	Trimestriellement (2016-2020)	1 055 975	-	(327 933)	728 042	376 594	351 448
BIAT 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 052 632	-	(631 579)	1 421 053	789 474	631 579
BTL 3 MDT (2016)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 250 000	-	(600 000)	1 650 000	1 050 000	600 000
BH 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 124 263	-	(933 878)	3 190 385	2 194 505	995 880
STB 10 MDT (2016)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	8 000 000	-	(2 000 000)	6 000 000	4 000 000	2 000 000
ATB 1 MDT (2016)	1 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	800 000	-	(200 000)	600 000	400 000	200 000
BNA 5 MDT (2016)	5 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	3 750 000	-	(750 000)	3 000 000	1 750 000	1 250 000
BIAT 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2016-2021)	2 210 526	-	(631 579)	1 578 947	947 368	631 579
AMEN BANK 2 MDT (2016-1)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 652 359	-	(370 552)	1 281 808	884 209	397 599
AMEN BANK 3 MDT (2016-1)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 474 968	-	(554 413)	1 920 555	1 325 260	595 295
AMEN BANK 3 MDT (2016-2)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	2 481 201	-	(555 810)	1 925 392	1 328 598	596 794
AMEN BANK 2 MDT (2016-2)	2 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	1 651 201	-	(370 468)	1 280 734	883 344	397 390
BIAT 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 000 000	-	(1 000 000)	3 000 000	2 000 000	1 000 000
BNA 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2021)	4 473 684	-	(789 474)	3 684 211	2 105 263	1 578 947
BARAKA 5 MDT (2017-1)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	4 578 693	-	(890 603)	3 688 090	2 729 440	958 651
BARAKA 5 MDT (2017-2)	5 000 000	Semestriellement (2017-2022)	4 578 693	-	(890 603)	3 688 090	2 729 440	958 651
AMEN BANK 7MDT (2017)	7 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	6 755 054	-	(1 224 039)	5 531 015	4 208 714	1 322 301
BT 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 500 000	-	(1 000 000)	3 500 000	2 500 000	1 000 000
BTL 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 700 000	-	(600 000)	2 100 000	1 500 000	600 000
AMEN BANK 5MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	4 806 961	-	(871 038)	3 935 923	2 994 961	940 962
AMEN BANK 3MDT (2017)	3 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	2 867 728	-	(517 463)	2 350 265	1 790 094	560 172
ATB 3MDT (2017)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	3 000 000	-	(600 000)	2 400 000	1 800 000	600 000
BIAT 20MDT (2017)	20 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	19 162 524	-	(3 489 706)	15 672 818	11 912 331	3 760 487
BIAT 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2018-2020)	10 000 000	-	(3 333 333)	6 666 667	3 333 333	3 333 333
BH 5 MDT (2017)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2022)	5 000 000	-	(853 194)	4 146 806	3 225 814	920 992
STB BANK 10MDT (2017)	10 000 000	Trimestriellement (2017-2022)	9 500 000	-	(2 000 000)	7 500 000	5 500 000	2 000 000
CITIBANK	55 000 000	Crédit relais	30 000 000	120 000 000	(95 000 000)	55 000 000	-	55 000 000
AMEN BANK 5 MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	5 000 000	(388 470)	4 611 530	3 741 889	869 640
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 741 252	258 748
BH 4 MDT (2018)	4 000 000	Trimestriellement (2019-2025)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 742 089	257 911
BT 3MDT (2018)	3 000 000	Trimestriellement (2018-2027)	-	3 000 000	(250 000)	2 750 000	2 416 666	333 334
BT 5MDT (2018)	5 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	5 000 000	(750 000)	4 250 000	3 250 000	1 000 000
ABC 10 MDT (2018)	10 000 000	Crédit relais	-	10 000 000	-	10 000 000	-	10 000 000
AMEN BANK 1MDT (2018)	1 000 000	Trimestriellement (2018-2023)	-	1 000 000	(35 661)	964 339	784 926	179 412
AMEN BANK 2MDT (2018)	2 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 662 950	337 050
AMEN BANK 1MDT (2018-2)	1 000 000	Trimestriellement (2019-2023)	-	1 000 000	-	1 000 000	818 457	181 543
BIAT 15MDT (2018)	15 000 000	Trimestriellement (2019-2020)	-	15 000 000	-	15 000 000	7 500 000	7 500 000
<u>Total des crédits des banques locales</u>			200 199 874	170 000 000	(147 303 074)	222 896 799	102 762 990	120 133 809
<u>Total général</u>			598 797 215	1 502 972 000	(1 444 387 868)	657 381 347	335 413 895	321 967 452

NOTE 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	553 822	712 924
<u>Sous total</u>	<u>553 822</u>	<u>712 924</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisation</i>		
- Fournisseurs, retenue de garantie	140 335	22 161
- Fournisseurs, Assurances décénales	90 989	32 430
<u>Sous total</u>	<u>231 325</u>	<u>54 592</u>
<i>Fournisseurs de biens, objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats de biens de leasing	3 072 582	28 331 702
- Effets à payer	49 210 652	111 407 617
- Factures non parvenues	7 830	7 830
<u>Sous total</u>	<u>52 291 064</u>	<u>139 747 149</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>53 076 211</u>	<u>140 514 665</u>

NOTE 14 : Autres passifs

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Personnel, rémunérations dues	921	108
- Personnel, provisions pour congés payés	200 165	145 643
- Personnel, autres charges à payer	400 000	600 000
- Etat, retenues sur salaires	158 251	154 104
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	295 199	1 050 308
- Etat, retenues sur revenus des capitaux mobiliers	85 443	183 018
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	-	23 889
- Etat, TVA à payer	3 008 633	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	-	571 614
- Etat, contribution conjoncturelle (voir note 27)	181 817	574 200
- Etat, contribution sociale de solidarité (voir note 27)	45 454	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	205 884	135 568
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	6 005	4 369
- Dettes fiscales	7 140 113	-
- CNSS	391 830	338 128
- CAVIS	56 437	51 798
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	37 674	32 923
- Actionnaires, dividendes à payer	41	-
- Crédoeurs divers	641 837	456 226
- Prestataires Assurances	385 432	56 438
- Diverses Charges à payer	752 637	663 568
- Provisions pour risques et charges	448 862	125 000
<u>Total</u>	<u>14 442 635</u>	<u>5 166 903</u>

NOTE 15 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Capital social	(A)	40 180 000	40 180 000
- Réserve légale	(B)	2 806 551	2 137 538
- Réserve spéciale pour réinvestissement		3 487 979	3 487 979
- Réserve pour fonds social		300 000	150 000
- Primes d'émission		13 996 000	13 996 000
- Actions propres	(D)	(316 197)	(832 733)
- Complément d'apport		-	8 142
- Résultats reportés		8 599 143	5 177 500
Total des capitaux propres avant résultat de la période	(E)	<u>69 053 476</u>	<u>64 304 427</u>
Résultat de l'exercice (1)		4 548 039	8 202 760
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	<u>73 601 514</u>	<u>72 507 187</u>
Nombre d'actions (2)	(C)	7 957 803	6 532 545
Résultat par action (1) / (2)		0,572	1,256

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2018 à D : 40.180.000 composé de 8.036.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(D) L'assemblée générale ordinaire, réunie le 17 mai 2017, a autorisé le conseil d'administration de la société à racheter et revendre ses propres actions en vue de réguler le cours boursier et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 portant réorganisation du marché financier.

L'assemblée a fixé la durée d'intervention à 3 ans à partir de la date de cette assemblée.

Le conseil d'administration du 25 Août 2017, a limité le nombre maximum d'actions à détenir à 4% du total des actions composant le capital social, soit 321.440 actions.

Les mouvements enregistrés sur cette rubrique se détaillent comme suit :

	Nombre	Coût
Solde au 31 décembre 2017	101 201	832 733
Achats de la période	24 915	202 444
Cessions de la période	(87 500)	(704 375)
Complément d'apport		(8 142)
Résultats reportés		(6 462)
Solde au 31 décembre 2018	38 616	316 197

Le nombre des actions détenues par HL représente, au 31 décembre 2018, 0,48% des actions en circulation.

Le rachat de Hannibal Lease de ses propres actions a eu un effet de régularisation de son cours boursier.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 31 décembre 2018 à D : 12.393.371 et se détaillent comme suit :

- Réserve spéciale pour réinvestissement	3 487 979
- Primes d'émission	8 830 000
- Résultats reportés	75 392

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2018
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Prime d'émission	Réserve pour fonds social	Résultats reportés	Actions propres	Complément d'apport	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2016	28 700 000	1 541 814	3 487 979	8 830 000	-	4 846 306	(398 915)	11 688	7 068 169	54 087 039
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 17 Mai 2017	11 480 000			5 166 000		(2 870 000)				13 776 000
Affectations approuvées par l'A.G.O du 17 Mai 2017		595 724			150 000	6 322 445			(7 068 169)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016						(3 157 000)				(3 157 000)
Rachat d'actions propres							(1 033 154)			(1 033 154)
Encaissement de dividendes sur actions propres						35 750				35 750
Cession d'actions propres							599 337	(3 545)		595 791
Résultat de l'exercice 2017									8 202 760	8 202 760
Solde au 31 décembre 2017	40 180 000	2 137 538	3 487 979	13 996 000	150 000	5 177 500	(832 733)	8 142	8 202 760	72 507 187
Affectations approuvées par l'A.G.O du 30 Avril 2018		669 013			150 000	7 383 747			(8 202 760)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2017						(4 018 000)				(4 018 000)
Rachat d'actions propres							(202 444)			(202 444)
Encaissement de dividendes sur actions propres						62 358				62 358
Cession d'actions propres						(6 462)	718 979	(8 142)		704 375
Résultat de l'exercice 2018									4 548 039	4 548 039
Solde au 31 décembre 2018	40 180 000	2 806 551	3 487 979	13 996 000	300 000	8 599 143	(316 197)	-	4 548 039	73 601 514

NOTE 16 : Intérêts et produits assimilés de leasing

L'analyse des intérêts et produits assimilés de leasing se présente ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Intérêts de leasing	80 279 482	66 738 625
- Intérêts de retard	1 628 918	867 800
- Prélouer	161 567	253 876
- Frais de dossier	467 880	554 688
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing	696 564	488 576
- Frais de rejet	1 089 621	820 022
- Commissions d'assurance	50 608	170 000
Total des produits	<u>84 374 640</u>	<u>69 893 586</u>
- Transferts en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	398 383	278 845
Intérêts de retard antérieurs	37 302	29 596
- Produits réputés réservés en fin de période		
Intérêts inclus dans les loyers	(845 601)	(562 855)
Intérêts de retard	(84 215)	(19 732)
Variation des produits réservés	<u>(494 132)</u>	<u>(274 147)</u>
Total des intérêts et des produits de leasing	<u>83 880 509</u>	<u>69 619 440</u>
- Encours financiers des contrats actifs		
. Au début de la période	794 391 251	561 377 391
. A la fin de la période	773 817 223	794 391 251
. Moyenne (A)	784 104 237	677 884 321
- Intérêts de la période (B)	80 279 482	66 738 625
- Taux moyen (B) / (A)	10,24%	9,85%

NOTE 17 : Intérêts et charges assimilées

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	20 104 821	17 452 078
- Intérêts des crédits des banques locales	18 687 259	12 730 910
- Intérêts des crédits des banques étrangères	2 185 662	1 602 827
- Intérêts des autres opérations de financement	16 602 663	9 912 460
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	740 527	660 096
Total des charges financières des emprunts (A)	<u>58 320 931</u>	<u>42 358 371</u>
- Intérêts des comptes courants	4 398 390	1 699 899
- Autres charges financières	238 145	37 597
Total des autres charges financières	<u>4 636 535</u>	<u>1 737 497</u>
Total général	<u>62 957 465</u>	<u>44 095 868</u>
- Encours des ressources		
. Au début de l'exercice	598 797 215	478 338 758
. A la fin de l'exercice	657 381 347	598 797 215
. Moyenne (B)	628 089 281	538 567 986
- Taux moyen (A) / (B)	9,29%	7,86%

NOTE 18 : Produits des placements

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dividendes	130 470	193 328
- Plus values sur cession des titres SICAV	1	88
- Revenus des comptes créditeurs	98 882	94 416
- Moins values sur cession des titres cotés	-	(113 019)
- Revenus des comptes courants associés	24 033	8 877
- Plus values latentes sur titres SICAV	1 161	699
- Jetons de présences reçus des filiales	7 500	-
<u>Total</u>	<u>262 047</u>	<u>184 389</u>

NOTE 19 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'analysent comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Produits locatifs	31 779	30 266
<u>Total</u>	<u>31 779</u>	<u>30 266</u>

NOTE 20 : Charges de personnel

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Salaires et complément de salaires	6 031 857	5 560 299
- Cotisations de sécurité sociale	1 165 477	1 003 296
- Autres charges sociales	452 848	483 998
<u>Total</u>	<u>7 650 182</u>	<u>7 047 593</u>

NOTE 21 : Dotations aux amortissements

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	84 021	60 172
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	440 025	468 232
- Dotations aux résorptions des frais d'augmentation de capital	68 099	68 099
<u>Total</u>	<u>592 145</u>	<u>596 503</u>

NOTE 22 : Autres charges d'exploitation

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Achat de matières et fournitures	293 154	353 671
<u>Total des achats</u>	<u>293 154</u>	<u>353 671</u>
- Locations	438 975	414 596
- Entretien et réparations	84 525	83 996
- Primes d'assurances	155 936	111 333
- Etudes, recherches et services extérieurs	388	119
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>679 824</u>	<u>610 044</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	455 918	461 445
- Publicités, publications, relations publiques	447 112	443 260
- Déplacements, missions et réceptions	199 029	210 194
- Frais postaux et de télécommunications	266 227	320 219
- Services bancaires et assimilés	646 338	458 955
- Autres	258 082	219 319
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 272 705</u>	<u>2 113 391</u>
- Jetons de présence	112 500	75 000
- Rémunération du Comité Permanent d'audit Interne	25 000	18 750
- Rémunération du Comité de risques	25 000	18 750
<u>Total des charges diverses</u>	<u>162 500</u>	<u>112 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	183 748	162 151
- T.C.L	194 418	161 004
- Droits d'enregistrement et de timbres	62 548	44 633
- Autres impôts et taxes	31 907	22 417
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>472 622</u>	<u>390 205</u>
<u>Total général</u>	<u>3 880 805</u>	<u>3 579 811</u>

NOTE 23 : Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	3 522 765	3 826 908
- Dotations aux provisions collectives	765 000	430 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 915 959)	(1 394 633)
- Dotation aux provisions additionnelles	26 484	-
<u>Total</u>	<u>2 398 290</u>	<u>2 862 275</u>

NOTE 24 : Dotations nettes aux autres provisions

Le détail des dotations nettes aux autres provisions est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciations des comptes d'actifs	864	71 881
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres cotés	61 043	96 540
- Dotations aux provisions pour risques et charges	323 862	75 000
- Reprise sur provision pour dépréciations des comptes d'actifs	(30 010)	-
- Reprise sur provision pour dépréciation des actions cotées	(552)	(102 371)
<u>Total</u>	<u>355 207</u>	<u>141 050</u>

NOTE 25 : Autres pertes ordinaires

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(389 375)
- Redressement social	-	187 439
- Redressement fiscal	4 250	557 800
- Apurement de comptes	6	113
- Pénalités	-	17 645
- Moins value sur cessions d'immobilisations	-	26 900
- Autres pertes ordinaires	931	36 793
<u>Total</u>	<u>5 186</u>	<u>437 315</u>

NOTE 26 : Autres gains ordinaires

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	6 520	-
- Apurement de comptes	24 408	-
- Autres gains sur éléments exceptionnels	222	81
<u>Total</u>	<u>31 150</u>	<u>81</u>

NOTE 27 : Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
Résultat comptable	4 548 038	8 202 760
A réintégrer		
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 314 249	4 256 908
- Dotations aux provisions pour risques et charges	323 862	75 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	864	71 881
- Dotations aux provisions pour dépréciations des titres	61 043	96 540
- Reprises sur provisions fiscales	1 915 959	1 394 633
- Provisions fiscales 2015/2014 pour affaires en cours	3 698 239	3 226 788
- Impôt sur les sociétés	1 590 895	2 296 801
- Contribution conjonctuelle	181 817	574 200
- Contribution sociale de solidarité	45 454	-
- Redressements fiscal et social	4 250	745 240
- Diverses charges non déductibles	10 713	100 826
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	1 915 959	1 394 633
- Provisions fiscales 2015/2014 pour affaires en cours	3 698 239	3 226 788
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	389 375
- Reprise sur provision pour pour dépréciations des comptes d'actifs	30 010	-
- Dividendes	130 470	193 328
Bénéfice fiscal avant provisions	10 920 706	15 837 452
Provisions pour dépréciation des créances douteuses	4 314 249	4 256 908
Provisions pour dépréciation de titres cotés	61 043	96 540
Bénéfice fiscal	6 545 414	11 484 004
Réinvestissements exonérés		
- Montant à investir	2 000 000	-
Bénéfice imposable	4 545 414	11 484 004
Impôt sur les sociétés au taux de 35% (au taux de 20% en 2017)	1 590 895	2 296 801
A imputer		
- Acomptes provisionnels payés	1 954 552	1 573 425
- Retenues à la source	125 035	151 761
Impôt à payer (Report d'impôt)	(488 692)	571 615
Contribution conjonctuelle	181 817	574 200
Contribution sociale de solidarité	45 454	-

NOTE 28 : Encaissements reçus des clients

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 4	29 560 226	24 089 705
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 4	(43 546 355)	(29 560 226)
- Clients, autres créances en début de période	+ Note 4	119 656	50 736
- Clients, autres créances en fin de période	- Note 4	(30 665)	(119 656)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 11	(8 518 277)	(5 193 476)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 11	5 423 583	8 518 277
- Dépôts et cautionnements reçus en début de période	- Note 11	(6 000)	(6 000)
- Dépôts et cautionnements reçus en fin de période	+ Note 11	6 000	6 000
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 4	(3 347 211)	(2 883 079)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 4	3 262 665	3 347 211
- TVA collectée		72 621 169	60 025 117
- TVA collectée sur avances et acomptes		433 306	(622 336)
- Revenus bruts de l'exercice (loyers)	+ Note 4 & 16	437 005 825	371 894 824
- Autres produits d'exploitation	+ Note 16	4 126 938	3 185 228
- Plus/Moins values sur relocation	- Note 4	(1 708 654)	(1 082 848)
- Cessions d'immobilisations à la VR	+ Note 4	364 070	224 099
- Cessions anticipées d'immobilisations	+ Note 4	21 285 298	16 234 470
		<u>517 051 573</u>	<u>448 108 048</u>

Encaissements reçus des clients

NOTE 29 : Décaissements pour financement de contrats de leasing

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Fournisseurs de leasing en début de période	+ Note 13	139 747 149	66 736 362
- Fournisseurs de leasing en fin de période	- Note 13	(52 291 064)	(139 747 149)
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+ Note 4	358 745 873	549 729 502
- TVA sur Investissements	+	53 197 650	74 278 333
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+ Note 14	23 889	29 750
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	- Note 14	-	(23 889)
		<u>499 423 498</u>	<u>551 002 909</u>

Investissements dans les contrats de leasing

NOTE 30 : Sommes versées aux fournisseurs et au personnel

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- Note 9	(31 488)	(34 517)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ Note 9	32 671	31 488
- Avances et acomptes aux fournisseurs en début de période	- Note 9	(100 152)	(100 152)
- Avances et acomptes aux fournisseurs en fin de période	+ Note 9	100 152	100 152
- Dépôts & cautionnements en début de période	- Note 9	(40 100)	(40 100)
- Dépôts & cautionnements en fin de période	+ Note 9	40 100	40 100
- Charges comptabilisées d'avance en début de période	- Note 9	(92 789)	(71 745)
- Charges comptabilisées d'avance en fin de période	+ Note 9	59 501	92 789
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+ Note 13	712 924	780 240
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	- Note 13	(553 822)	(712 924)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ Note 14	108	108
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- Note 14	(921)	(108)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ Note 14	145 643	108 995
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- Note 14	(200 165)	(145 643)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+ Note 14	600 000	465 000
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	- Note 14	(400 000)	(600 000)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ Note 14	154 104	114 314
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- Note 14	(158 251)	(154 104)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ Note 14	1 050 308	693 402
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- Note 14	(295 199)	(1 050 308)
- C.N.S.S en début de période	+ Note 14	338 128	257 467
- C.N.S.S en fin de période	- Note 14	(391 830)	(338 128)
- CAVIS en début de période	+ Note 14	51 798	34 691
- CAVIS en fin de période	- Note 14	(56 437)	(51 798)
- Personnel, charges sociales sur congés à payer début de période	+ Note 14	32 923	24 575
- Personnel, charges sociales sur congés à payer fin de période	- Note 14	(37 674)	(32 923)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ Note 14	663 568	622 809
- Diverses Charges à payer en fin de période	- Note 14	(752 637)	(663 568)
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+	302 300	343 540
- Remboursements sur prêts au personnel	-	(313 986)	(287 585)
- TVA, payée sur biens et services	+	1 365 486	1 176 049
- Charges de personnel	+ Note 20	7 650 182	7 047 593
- Autres charges d'exploitation	+ Note 22	3 880 805	3 579 811
- Impôts et taxes	- Note 22	(472 622)	(390 205)
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>13 282 630</u>	<u>10 839 314</u>

NOTE 31 : Intérêts payés

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Frais d'émission d'emprunts	+ Note 9	1 141 363	729 554
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en début de période	+ Note 14	183 018	58 580
- Etat, retenues sur revenus des capitaux en fin de période	- Note 14	(85 443)	(183 018)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ Note 12	8 339 656	7 207 584
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- Note 12	(11 049 454)	(8 339 656)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires début de période	+ Note 12	2 868 045	1 408 010
- Intérêts courus sur emprunts bancaires fin de période	- Note 12	(4 382 501)	(2 868 045)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en début de période	- Note 12	(894 040)	(577 006)
- Intérêts courus sur certificat de dépôt en fin de période	+ Note 12	846 249	894 040
- Intérêts courus sur certificat de leasing en début de période	+ Note 12	1 245 963	723 066
- Intérêts courus sur certificat de leasing en fin de période	- Note 12	(887 721)	(1 245 963)
- Intérêts et charges assimilées	+ Note 17	62 957 465	44 095 868
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- Note 17	(740 527)	(660 096)
		59 542 073	41 242 920

Intérêts payés**NOTE 32 : Impôts et taxes payés**

		31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ Note 14	571 614	980 418
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- Note 14	-	(571 614)
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en début de période	- Note 9	-	-
- Etat, crédit d'impôt sur les sociétés en fin de période	+ Note 9	488 692	-
- Etat, contribution conjoncturelle en début de période	+ Note 14	574 200	759 052
- Etat, contribution conjoncturelle en fin de période	- Note 14	(181 817)	(574 200)
- Etat, contribution sociale de solidarité en début de période	+ Note 14	-	-
- Etat, contribution sociale de solidarité en fin de période	- Note 14	(45 454)	-
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- Note 9	(118 054)	(118 054)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ Note 9	118 054	118 054
- Etat, retenues sur TVA en début de période	+ Note 14	-	5 095
- Etat, retenues sur TVA en fin de période	- Note 14	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ Note 14	135 568	74 367
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- Note 14	(205 884)	(135 568)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+ Note 14	4 369	3 270
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	- Note 14	(6 005)	(4 369)
- TVA payée		6 784 050	-
- Dettes fiscales en début de période	+ Note 14	-	-
- Dettes fiscales en fin de période	- Note 14	(7 140 113)	-
- Régularisation de TVA suite au contrôle fiscal	-	-	(127 975)
- Impôts et taxes	+ Note 22	472 622	390 205
- Contribution conjoncturelle	+ Note 27	181 817	574 200
- Contribution sociale de solidarité	+ Note 27	45 454	-
- Impôts sur les bénéfices	+ Note 27	1 590 895	2 296 801
		3 270 010	3 669 680

Impôts payés

NOTE 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+ Note 8	32 428	92 650
- Investissements en Immobilisations corporelles	+ Note 8	4 609 485	3 896 993
- Fournisseurs d'immobilisation en début de période	+ Note 13	54 592	2 793
- Fournisseurs d'immobilisation en fin de période	- Note 13	(231 325)	(54 592)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition</u>		<u>4 465 180</u>	<u>3 937 844</u>

NOTE 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ Note 8	-	186 900
- Moins valeur sur cessions d'immobilisations	- Note 25	-	(26 900)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+ Note 26	6 520	-
<u>Encaissements provenant de la cession</u>		<u>6 520</u>	<u>160 000</u>

NOTE 35 : Dividendes et autres distributions

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Dividendes	+ Note 15	4 018 000	3 157 000
- Dividendes sur actions propres	- Note 15	(62 358)	(35 750)
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+ Note 14	-	-
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	- Note 14	(41)	-
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>3 955 601</u>	<u>3 121 250</u>

NOTE 36 : Autres flux liés à l'exploitation

		<u>31 Décembre 2018</u>	<u>31 Décembre 2017</u>
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ Note 9	859 301	489 489
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- Note 9	(350 179)	(859 301)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ Note 9	50 942	110 181
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- Note 9	(64 599)	(50 942)
- Placements en début de période	+ Note 6	1 511 641	1 601 913
- Placements en fin de période	- Note 6	(1 540 762)	(1 511 641)
- Compte courant "AMILCAR LLD" en début de période	+ Note 9	100 000	100 000
- Compte courant "AMILCAR LLD" en fin de période	- Note 9	(250 000)	(100 000)
- Compte courant "NIDA" en début de période	+ Note 9	250 000	-
- Compte courant "NIDA" en fin de période	- Note 9	-	(250 000)
- Autres comptes créditeurs en début de période	- Note 14	(456 226)	(230 351)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ Note 14	641 837	456 226
- Prestataires assurances en début de période	- Note 14	(56 438)	(664 799)
- Prestataires assurances en fin de période	+ Note 14	385 432	56 438
- Frais d'augmentation du capital	- Note 9	-	(204 297)
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+ Note 18	131 631	194 115
- Moins values sur cessions titres cotés	- Note 18	-	(113 019)
- Produits des comptes créditeurs	+ Note 18	130 415	103 293
- Autres gains ordinaires	+ Note 26	24 630	81
- Autres pertes ordinaires	- Note 25	(5 186)	(799 790)
<u>Autres flux liés à l'exploitation</u>		<u>1 362 440</u>	<u>(1 672 405)</u>

Note 37 : Informations sur les parties liées :

Engagement Leasing

AMILCA LLD

Au cours de l'exercice 2018, HL a mis en force 64 contrats au profit de la société « Amilcar LLD », dans laquelle elle détient directement 99,16 % du capital, pour une valeur totale de 6 224 646 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 16 795 184 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 648 940 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2018, à 9 479 769 dinars.

NIDA SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société «NIDA SA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 290 141 dinars

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 3 401 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2018, à 24 188 dinars.

Société Financière Tunisienne

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société Financière Tunisienne, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 300 000 dinars et a été racheté en 2018.

La marge brute réalisée en 2018 sur ce contrat s'élève à 4 838 dinars.

ECLAIR PRYM TUNISIE

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 633 541 dinars

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 19 707 dinars.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2018, à 137 704 dinars.

MANUFACTURING INTLE COMPAGNY « MIC »

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « MANUFACTURING INTLE COMPAGNY (MIC) », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, totalise la somme de 744 733 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 47 698 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ces contrats s'élève à 485 744 dinars.

STE INVESTMENT TRUST TUNISIA

Au cours de l'exercice 2018, HL a mis en force un contrat au profit de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 332 132 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 480 597 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 10 021 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ce contrat s'élève à 337 040 dinars.

STE HERMES CONSEIL

Au cours de l'exercice 2018, HL a mis en force un contrat au profit de la société « HERMES CONSEIL », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 80 783 dinars.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 80 783 dinars

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 6 145 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ces contrats s'élève à 63 126 dinars.

STE STIAL SA

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « STIAL SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 586 526 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 27 250 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ces contrats s'élève à 286 438 dinars.

STE BOISSONS DU CAP BON

Le cumul des contrats mis en force antérieurement au profit de la société « BOISSONS DU CAP BON », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, totalise la somme de 54 776 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ces contrats s'élève à 1 638 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ces contrats s'élève à 10 689 dinars.

CENTRALE LAITIERE DE SID BOUZID

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DE SID BOUZID », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 657 312 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ce contrat s'élève à 19 660 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ce contrat s'élève à 128 262 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU NORD

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU NORD », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 383 433 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ce contrat s'élève à 11 469 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ce contrat s'élève à 74 819 dinars.

CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA

Le contrat mis en force antérieurement au profit de la société « CENTRALE LAITIERE DU CAP BON SA », ayant des liens avec un dirigeant de votre société, s'élève à 148 766 dinars.

La marge brute réalisée en 2018 sur ce contrat s'élève à 4 887 dinars.

Au 31 décembre 2018, l'encours financier de ce contrat s'élève à 40 461 dinars.

Certificats de dépôt

Société Immobilière ECHARIFA

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 6.500.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2017 au 27 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève 19.669 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière ECHARIFA dans laquelle elle détient 26,56% du capital, pour un montant global de 81.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2018 au 13 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 522.352 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 6.500.000 DT.

Société Immobilière AL KADIRIA

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2017 au 27 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 14.596 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la Société Immobilière AL KADIRIA dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 50.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2018 au 22 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 348.193 DT

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 3.500.000 DT.

Abdelkader ESSEGHAIER

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 10 décembre 2017 au 17 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.625 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de Mr Abdelkader ESSEGHAIER, administrateur de votre société, pour un montant global de 35.000.000 DT, durant la période allant du 9 janvier 2018 au 23 février 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 253.473 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 4.000.000 DT.

PRYM FASHION TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2017, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 16 décembre 2017 et échéant le 15 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 2.899 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société PRYM FASHION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 9.500.000 DT, durant la période allant du 15 janvier 2018 au 10 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 61.693 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 500.000 DT.

EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 9 décembre 2017 au 14 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 3.416 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société EURO-MED ETUDES ET INVESTISSEMENT dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 8 janvier 2018 au 9 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 118.511 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.500.000 DT.

SOCIETE ECLAIR PRYM TUNISIE

1- HL a réalisé, en 2017, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE » dans laquelle elle détient 24% du capital, pour un montant de 500.000 DT, émis le 22 décembre 2017 et échéant le 21 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 2.070DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société « ECLAIR PRYM TUNISIE » dans laquelle elle détient 24% du capital, pour un montant global de 3.500.000 DT, durant la période allant du 21 janvier 2018 au 19 août 2018, à des taux variant entre 7,50% et 8,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 22.664 DT.

LES BATIMENTS MODERNES

1- HL a réalisé, en 2017, des opérations de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de la société BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.500.000 DT, durant la période allant du 18 décembre 2017 au 23 janvier 2018, au taux facial de 7,50%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 6.211 DT.

2- HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société LES BATIMENTS MODERNES dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 18.000.000 DT, durant la période allant du 17 janvier 2018 au 18 janvier 2019, à des taux variant entre 7,50% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 115.366 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.500.000 DT.

CAPITALEASE SEED FUND 2

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès du fonds « CAPITALEASE SEED FUND 2 » dans lequel elle a des actionnaires communs, pour un montant global de 2.500.000 DT, durant la période allant du 6 avril 2018 au 25 juillet 2018, à des taux variant entre 7,75% et 8%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 12.048 DT.

Société Investment Trust Tunisia

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société « INVESTMENT TRUST TUNISIA » dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 1.000.000 DT, durant la période allant du 27 juin 2018 au 25 septembre 2018, au taux facial de 8,25%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 10.196 DT.

Société La Financière Tunisienne

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société «LA FINANCIERE TUNISIENNE» dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.000.000 DT, durant la période allant du 4 mai 2018 au 26 décembre 2018, à des taux variant entre 8% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 29.865 DT.

Société NIDA

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société NIDA dans laquelle elle détient 29,84% du capital, pour un montant de 6.500.000 DT, durant la période allant du 29 juin 2018 au 30 janvier 2019, à des taux variant entre 8% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 32.748 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.000.000 DT.

Société ARTOIS Confection Tunisie

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société ARTOIS CONFECTION TUNISIE dans laquelle elle a des dirigeants communs, pour un montant global de 4.500.000 DT, durant la période allant du 4 mai 2018 au 29 janvier 2019, à des taux variant entre 8% et 9%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 27.971 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 500.000 DT.

Société Delta Plastic

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société DELTA PLASTIC, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 3.000.000 DT, durant la période allant du 10 août 2018 au 28 mars 2019, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 57.934 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.500.000 DT.

Société MEDDEB Consulting

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société MEDDEB, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 5.000.000 DT, durant la période allant du 16 juillet 2018 au 22 janvier 2019, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 46.823 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 1.000.000 DT.

Société Centrale Laitière De Sidi-Bouزيد

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société CENTRALE LAITIERE DE SIDI-BOUZID, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 104.000.000 DT, durant la période allant du 23 juillet 2018 au 9 janvier 2019, à des taux variant entre 10% et 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 753.786 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 5.000.000 DT.

Société Delice Holding

HL a réalisé, en 2018, des opérations de financement sous forme de certificats de dépôt auprès de la société DELICE HOLDING, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant global de 11.000.000 DT, durant la période allant du 17 septembre 2018 au 4 juillet 2019, au taux facial de 11,5%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 291.609 DT.

L'encours des certificats de dépôt s'élève, au 31 décembre 2018, à 9.000.000 DT.

Mme NADIA MEDDEB DJILANI

HL a réalisé, en 2018, une opération de financement sous forme de certificat de dépôt auprès de Mme NADIA MEDDEB DJILANI, ayant des liens avec un dirigeant de votre société, pour un montant de 1.000.000 DT, émis le 25 octobre 2018 et échéant le 23 avril 2019, au taux facial de 11%.

Le montant des intérêts supportés à ce titre en 2018, s'élève à 19.695 DT.

Avances en compte courant associés

1- Le conseil d'administration réuni le 29 juillet 2015, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 100.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 8 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 6.511 dinars.

2- Le conseil d'administration réuni le 27 Août 2018, a autorisé une avance en compte courant, d'un montant de 250.000 dinars, accordée à la société « Amilcar LLD », dans laquelle votre société détient 99,16% du capital. Ladite avance est rémunérée au taux de 9 % l'an.

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 7.788 dinars.

3- Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé des avances en compte courant, d'un montant global de 500.000 dinars, accordées à la société « NIDA SA », dans laquelle votre société détient 29,84% du capital. Lesdites avances sont rémunérées au taux de 8 % l'an.

- Une avance de 250.000 dinars à partir du 15 décembre 2017 pour 90 jours renouvelable
- Une avance de 250.000 dinars à partir du 10 février 2018 pour 90 jours renouvelable

Le produit constaté à ce titre, en 2018, s'élève à 9 734 dinars.

Location de voitures

Amilcar Location Longue Durée a conclu avec Hannibal Lease un contrat de location de voitures. Les voitures mises à la disposition de Hannibal Lease à fin 2018 sont au nombre de 11.

Les charges supportées au titre de l'année 2018 s'élèvent à 203 762 DT.

Convention d'assistance et de conseil

Le conseil d'administration réuni le 21 février 2018, a autorisé la convention d'assistance et de conseil conclue avec la société « HERMES CONSEIL » dirigée par Mr Abderrazak BEN AMMAR, administrateur de Hannibal Lease. Le niveau de rémunération annuelle rattachée à cette convention est plafonné à 50 000 dinars toutes taxes comprises.

La rémunération de cette société s'est élevée en 2018 à 33 861 dinars hors taxes, soit 38 265 dinars toutes taxes comprises.

Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants se détaillent comme suit :

	DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2018	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2018	Charge de l'exercice	Passif au 31-12-2018
Avantages à court terme	302 980	1 819	326 166	60 535	162 500	162 500
Rémunérations brutes	290 000	-	256 999	38 000	-	-
Charges sociales	12 980	1 819	69 167	22 535	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	162 500	162 500
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	14 600	-	-	-
	302 980	1 819	340 766	60 535	162 500	162 500

(1) Le directeur général adjoint bénéficie, en cas de départ à la retraite et à l'instar de tout le personnel, d'une indemnité équivalente à 6 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En outre, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient, chacun d'eux, d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Monsieur Rafik MOALLA assure la fonction de Président Directeur Général la filiale « Amilcar Location Longue Durée », qui lui sert à ce titre une rémunération brute annuelle de 36.000 DT.

NOTE 38 : Évènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 27 mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des évènements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.